

RPI des bords d'Arconce, année scolaire 2022/2023

Compte-rendu du conseil d'école du troisième trimestre

- **Date** : 23 juin 2023 - 20 h 30
- **Lieu de la réunion** : école de Lugny-lès-Charolles
- **Présents au conseil d'école** :
M. Bouillon, Maire de Lugny-lès-Charolles ;
M. Roux, Maire de Saint-Julien-de-Civry ;
Mme Pilloux, adjointe au maire de Saint-Julien-de-Civry ;
Les représentants des parents d'élèves titulaires et suppléants, Mmes Émorine, Jondet et Perrier ;
La directrice du RPI, Mme Chevalier-Danjoux ;
Les enseignants, Mme Barridon et M. Méline.
- **Excusées** :
Mme Lemesre, Inspectrice de l'Éducation Nationale ;
Mmes Brize, Degrange et Trouillet, représentants des parents d'élèves titulaires et suppléants.

Organisation de la rentrée scolaire 2023/2024

Au 23 juin 2023, 64 élèves sont inscrits dans notre RPI pour la rentrée du 4 septembre 2023. Les effectifs sont stables.

- 40 élèves à Saint-Julien-de-Civry, où seront scolarisés tous les élèves d'élémentaire.
 - * 22 élèves dans la classe de Mme Chevalier-Danjoux (6 CP, 7 CE1 et 9 CE2).
 - * 18 élèves dans la classe de M. Méline (11 CM1 et 7 CM2).
- 24 élèves à Lugny-lès-Charolles, où seront scolarisés les élèves de maternelle : 7 PS, 9 MS et 8 GS. Les TPS n'ont pas pu être inscrits. En effet, suite au courrier envoyé à Mme Lemesre, Inspectrice de l'Éducation Nationale, cette dernière nous a indiqué qu'il ne serait pas possible d'accueillir les TPS à la rentrée au regard de la priorité ministérielle donnée aux élèves de GS, CP et CE1. En effet, les élèves de ces trois niveaux ne doivent pas être dans des classes de plus de 24 élèves. L'inscription des TPS aurait conduit à ne pas respecter cette limite pour les élèves de GS de notre RPI. Les parents des enfants susceptibles de rentrer en TPS ont été contactés par téléphone afin de leur expliquer la raison pour laquelle leur enfant n'a pas pu être inscrit.

Les ATSEM seront Mme Amandine Bonin (toute la journée) et Mme Laurence Augagneur si son état de santé lui permet de reprendre son activité professionnelle.

Activités pédagogiques et sorties du troisième trimestre

- Une sortie commune aux deux écoles a eu lieu le 12 mai, à Brancion. Au programme de cette sortie financée par l'amicale des parents d'élèves : découverte du château de Brancion et ateliers, pour les élèves de maternelle atelier blason et pour ceux de primaire un atelier d'impressions végétales sur tissu.
Cout de cette sortie : 2 657 € (1 790 € de bus et 867 € pour les entrées au château)
- Préparation du spectacle présenté par les enfants pour la kermesse du samedi 3 juin organisée par l'amicale des parents d'élèves et l'association de la cantine scolaire.
- À l'école de Lugny-lès-Charolles : sortie au moulin du village le 4 mai pour en faire la visite et y fabriquer du pain.
- À l'école de Saint-Julien-de-Civry :
 - * Visite de la déchetterie de Digoïn le 11 mai. La classe de CE2/CM a approfondi cette découverte par la visite du centre de tri. Cette visite a été remplacée par un petit film et par des activités sur le thème du tri pour les enfants de CP/CE1.
Cout de cette sortie financée par l'amicale des parents d'élèves : 290 € pour le bus.
 - * Présentation aux élèves du spectacle « Holà l'eau là » par Estelle Bernigal et Christine Laveder le 26 mai, à la salle du village.
 - * Un cycle piscine est en place pour les élèves de l'école de Saint-Julien-de-Civry du mardi 6 juin au jeudi 6 juillet 2023. Deux séances par semaine sont programmées (mardi matin et jeudi après-midi), sous réserve de

conditions météo favorables car la piscine de Charolles est une piscine extérieure. Les déplacements et les entrées sont pris en charge financièrement par les municipalités. Des parents en nombre suffisant se sont inscrits pour permettre d'avoir le nombre d'accompagnateurs réglementaire, merci à eux.

À la rentrée prochaine, les élèves iront à la piscine couverte de Paray-le-Monial, normalement de la GS au CM2. La fréquentation d'une piscine couverte permet en effet des cycles avec davantage de séances, en supprimant les aléas de fréquentation liés à la météo. Il s'agit de la conséquence d'une restructuration de l'offre de la Communauté de communes Le Grand Charolais à destination des scolaires, pour permettre l'apprentissage de la natation.

* Poursuite des visites mensuelles à la Médiagora Vert-Pré du village.

* En collaboration avec la gendarmerie nationale, passage du permis piéton le 16 juin pour les élèves de la classe de CE2/CM. Tous les élèves l'ont obtenu. Le cycle de préparation au permis mis en place dans la classe avait pour objectif de former tous les élèves à devenir autonomes dans leurs déplacements piétons.

Présentation du nouveau projet d'école

Dans un premier temps, il s'agit de faire une auto-évaluation de son école dans quatre domaines différents : les apprentissages et les parcours des élèves, le climat scolaire, le fonctionnement de l'école, l'école dans son environnement institutionnel.

Après étude de ces quatre domaines, une synthèse a été élaborée relevant les points forts et les points de vigilance.

La qualité de la communication avec les parents, les mairies est un point fort. On constate aussi une bonne implication de tous dans les différents projets menés autour et pour l'école.

En point de vigilance, on constate une baisse d'autonomie des élèves, un manque de considération de certains élèves pour le matériel personnel et collectif, le manque de respect qu'ont les élèves entre eux mais aussi envers les adultes du périscolaire.

À partir de ces constats, un projet d'école a été élaboré selon trois axes: s'entraider pour devenir autonome, responsabiliser les élèves pour en faire de futurs citoyens et s'ouvrir au monde culturellement.

Concernant le dernier axe, la mise en place d'un projet musical avec Mme Estelle Bernigal est en cours d'élaboration pour la prochaine année scolaire, concernant les trois classes du RPI.

Coût du projet : 3 566 €.

Il comprend au début du projet une représentation du spectacle « Vent du voyage » pour les cycles 1 et 2. Le cycle 3 ira voir un autre spectacle mieux adapté à cette classe d'âge. Ensuite il y aura 12 interventions d'une heure par classe de janvier à mai. Pour clôturer ce projet, les enfants présenteront un spectacle aux parents. Une demande de subvention pour les projets EAC (éducation artistique et culturelle) versée par la région a été demandée. Elle s'élèverait à 1 440 €.

Travaux effectués dans les locaux

- À l'école de Lugny-lès-Charolles :

Un arbre de la cour, dont le tronc est creux, sera coupé cet été. Il est prévu d'en replanter un autre.

Monsieur le maire demande s'il ne serait pas possible de rajouter au périmètre scolaire la cour sablée. La directrice se renseignera, mais les jeux existants ne semblent pas être aux normes de sécurité.

- À l'école de Saint-Julien-de-Civry :

* Des travaux ont été effectués :

- mise en place de plaques pour faciliter l'affichage dans le bureau,

- au niveau de la barrière près du cabanon, des planches ont été remises afin que ce passage puisse être à nouveau utilisé comme moyen de fuite,

- une poutre autour du bac à sable a été changée.

* Le revêtement du sol de la garderie ne sera pas changé cet été, il le sera aux vacances de Toussaint.

* L'année dernière, il avait été évoqué la mise en place d'un arbre dans la cour, la question est reposée à Monsieur le maire.

Questions diverses

* Les enseignants remercient les mairies pour les subventions versées aux coopératives scolaires des deux écoles du RPI.

- * Concernant la collecte des stylos pour TerraCycle®, à compter du 1^{er} juillet 2023, les sommes rapportées seront divisées par deux.
- * La vente des photos de classe a rapporté un bénéfice de 109,50 €.
- * Les parents d'élèves demandent si une classe découverte sera organisée l'année prochaine. Les écoles du RPI s'engageant déjà dans un projet musique, il faudra examiner si le financement en parallèle d'un autre projet est envisageable.
- * M. le maire de Saint-Julien-de-Civry évoque des travaux qui seront à envisager dans les classes.

La présidente du conseil d'école

Mme Chevalier-Danjoux